

Objet : Animation du projet « Espace Valléen » du massif des Baronnies provençales 2016 – Ajustement du Plan de financement prévisionnel

La Présidente expose :

Par délibération du 6 février 2015, le Syndicat Mixte des Baronnies provençales a manifesté son intérêt pour se positionner comme territoire pilote « Espace Valléen » dans le cadre de l'appel à projet du Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes : « *Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne* ».

Par délibération du 8 avril 2016, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales a adopté le plan de financement de l'ingénierie pour l'animation de la stratégie et du programme d'actions de l'Espace Valléen sur 3 ans.

La participation financière de l'Union Européenne à cette opération dans le cadre du POIA s'élève à 40 %. Le plan de financement de cette opération est donc modifié et la présidente propose de solliciter les financements de l'Etat (FNADT) et de l'Union Européenne (FEDER-POIA), selon le plan suivant :

	DEPENSES	MONTANT (en € TTC)	RECETTES	MONTANT (en € TTC)
Année 1	Salaires et charges - Chargé(e) de projets « Espace valléen » - 1 ETP - Pnr des Baronnies provençales	45 000 €	Etat (FNADT)	23 880 €
	Frais de mission	1 200 €		
	Assistant à maître d'ouvrage – prestation extérieure	13 500 €	Europe (FEDER – POIA)	25 720 €
	SOUS TOTAL DEPENSES ELIGIBLES FNADT	59 700 €		
	Frais de séminaire	800 €	Autofinancement	14 700 €
	Equipement informatique	1 800 €		
	Frais de communication	2 000 €		
	TOTAL ANNEE 1	64 300 €	TOTAL	64 300 €
	DEPENSES	MONTANT (en € TTC)	RECETTES	MONTANT (en € TTC)
Année 2	Salaires et charges - Chargé(e) de projets « Espace valléen » - 1 ETP - Pnr des Baronnies provençales	45 000 €	Europe (FEDER – POIA) – 40 %	20 512 €
	Salaires et charges - Chargée de mission Tourisme/APN 20 jours/an - Pnr des Baronnies provençales	4 080 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Auvergne Rhône Alpes, Etat (FNADT)(40%)	20 512 €
	Frais de mission du personnel	1 400 €		
	Frais de séminaire	800 €	Autofinancement (20%)	10 256 €
	TOTAL ANNEE 2	51 280 €	TOTAL	51 280 €
	DEPENSES	MONTANT (en € TTC)	RECETTES	MONTANT (en € TTC)

Année 3	Salaires et charges - Chargé(e) de projets « Espace valléen » - 1 ETP - Pnr des Baronnies provençales	45 000 €	Europe (FEDER – POIA) – 40 %	20 512 €
	Salaires et charges - Chargée de mission Tourisme/APN 20 jours/an - Pnr des Baronnies provençales	4 080 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Auvergne Rhône Alpes, Etat (FNADT)(40%)	20 512 €
	Frais de mission du personnel	1 400 €		
	Frais de séminaire	800 €	Autofinancement (20%)	10 256 €
TOTAL ANNEE 3		51 280 €	TOTAL	51 280 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical :

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** la modification du plan de financement prévisionnel proposé
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente,
Henriette MARTINEZ